

21^{ème} OPEN INTERNATIONAL JEUNES < 2000 de SAINT-LÔ du 6 au 13 juillet 2019 RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Article 1 :

L'Association Club d'Echecs d'Agneaux - S¹-Lô organise le 20^{ème} Open International Jeunes d'Echecs d'Agneaux - S¹-Lô du 6 au 13 juillet 2019.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse accéléré.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence ou réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 :

Cadence : 1h30 / 40 coups + 30mn + 30 sec par coup.

Article 4 :

Horaire de Jeu : voir Annexe

Vérification des licences : jusqu'à 12^h00 le 06-07-2019.

Clôture des inscriptions : jusqu'à 12^h00 le 06-07-2019.

Affichage des appariements la veille de la ronde, au plus tard à 20^h30.

Présence d'un arbitre 30 minutes avant et après chaque ronde.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : 27 euros

Répartition des Prix

Les prix seront affichés au plus tard avant la 4^{ème} ronde.

4 prix en argent au classement général.

Tous les joueurs sont récompensés.

Article 6 :

Départage des ex aequo : **performance**
puis **buchholz tronqué**(=somme des pts ajustés des adv. moins les deux plus faibles).

Article 7 :

- Tout joueur apparié qui n'aura pas joué son premier coup dans un **délai maximum de 30mn** (trente minutes) après le moment où l'annonce du début de la ronde est faite par l'arbitre sera considéré comme forfait et devra en expliquer les raisons (à moins que l'arbitre en décide autrement - exception prévue à l'avance par exemple, et acceptée par l'arbitre).
- **NULLE : pas de nulle par consentement mutuel, en moins de 20 coups et moins d'une heure**
- Pendant la partie, il est interdit à un joueur d'avoir sur lui, dans l'espace de jeu, un téléphone portable, un moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Il est toléré que de tels appareils soient dans le sac du joueur à condition qu'ils soient complètement éteints.
Il est interdit à un joueur de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre.
S'il est évident qu'un joueur a apporté un tel appareil complètement éteint sur lui dans la salle de jeu il recevra un avertissement oral.
Si un tel appareil n'est pas complètement éteint, le joueur sera déclaré perdant de sa partie.
Si un tel appareil, porté par un spectateur, produit un son, ce spectateur sera exclu de la salle de jeu.
Les réclamations à ce sujet doivent être effectuées immédiatement à l'arbitre qui statuera ou en réfèrera à l'arbitre principal. En cas de force majeure, toute utilisation d'un de ces appareils est soumise à l'autorisation de l'arbitre.
- exclusion automatique après 1 forfait non signalé
- exclusion automatique après 2 forfaits non-excuses
- attitude convenable demandée
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés à la direction des tournois de la fédération française pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- toute dégradation entraînera une exclusion
- la nouvelle règle du Bye n'est pas appliquée dans ce tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : Serge Desmoulières, Arbitre International

Autres Arbitres : Hubert Benéteau, Arbitre Fide

Axelle Desmoulières, Arbitre Open 2

Eric Piassale, Arbitre Open 1

Jean-François Jolly, Ievgenii Fedoryshyn, Maxime Maugendre, Honorine Auvray, Moïse Youssouпов, Arbitres Club,

Maximilien Jaminon, Arbitre Stagiaire

Article 9 :

Jury d'appel : un jury sera constitué en cas de nécessité et comportera au moins :

- un organisateur
- deux joueurs internationaux (+ 1 suppléant)
- deux joueurs français (+ 1 suppléant)

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

12^{ème} OPEN JEUNES moins de 1400 de SAINT-LÔ du 6 au 13 juillet 2019 RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Article 1 :

L'Association Club d'Echecs d'Agneaux - S¹-Lô organise le 12^{ème} Open International Jeunes moins de 1400 d'Echecs d'Agneaux - S¹-Lô du 6 au 13 juillet 2019.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse .

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence ou réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 :

Cadence : 50mn + 10 sec par coup.

Article 4 :

Horaire de Jeu : voir Annexe

Vérification des licences : jusqu'à 12^h00 le 06-07-2019.

Clôture des inscriptions : jusqu'à 12^h00 le 06-07-2019.

Affichage des appariements la veille de la ronde, au plus tard à 20^h30.

Présence d'un arbitre 30 minutes avant et après chaque ronde.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : 27 euros

Répartition des Prix

Tous les joueurs sont récompensés.

Article 6 :

Départage des ex aequo : **performance**
puis **buchholz tronqué**(=somme des pts ajustés des adv. moins les deux plus faibles).

Article 7 :

- Tout joueur apparié qui n'aura pas joué son premier coup dans un **délai maximum de 30mn** (trente minutes) après le moment où l'annonce du début de la ronde est faite par l'arbitre sera considéré comme forfait et devra en expliquer les raisons (à moins que l'arbitre en décide autrement - exception prévue à l'avance par exemple, et acceptée par l'arbitre).
- **NULLE : pas de nulle par consentement mutuel, en moins de 20 coups et moins d'une heure**
- Pendant la partie, il est interdit à un joueur d'avoir sur lui, dans l'espace de jeu, un téléphone portable, un moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Il est toléré que de tels appareils soient dans le sac du joueur à condition qu'ils soient complètement éteints.
Il est interdit à un joueur de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre.
S'il est évident qu'un joueur a apporté un tel appareil complètement éteint sur lui dans la salle de jeu il recevra un avertissement oral.
Si un tel appareil n'est pas complètement éteint, le joueur sera déclaré perdant de sa partie.
Si un tel appareil, porté par un spectateur, produit un son, ce spectateur sera exclu de la salle de jeu.
Les réclamations à ce sujet doivent être effectuées immédiatement à l'arbitre qui statuera ou en réfèrera à l'arbitre principal. En cas de force majeure, toute utilisation d'un de ces appareils est soumise à l'autorisation de l'arbitre.
- exclusion automatique après 1 forfait non signalé
- exclusion automatique après 2 forfaits non-excuses
- attitude convenable demandée
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés à la direction des tournois de la fédération française pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- toute dégradation entraînera une exclusion
- la nouvelle règle du Bye n'est pas appliquée dans ce tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : Serge Desmoulières, Arbitre International

Autres Arbitres : Hubert Benéteau, Arbitre Fide

Axelle Desmoulières, Arbitre Open 2

Eric Piassale, Arbitre Open 1

Jean-François Jolly, Ievgenii Fedoryshyn, Maxime Maugendre, Honorine Auvray, Moïsse Youssouпов, Arbitres Club,

Maximilien Jaminion, Arbitre Stagiaire

Article 9 :

Jury d'appel : un jury sera constitué en cas de nécessité et comportera au moins :

- un organisateur
- deux joueurs internationaux (+ 1 suppléant)
- deux joueurs français (+ 1 suppléant)

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

17^{ème} OPEN INTERNATIONAL D'ETE – Open Yves Coquereau de SAINT-LÔ du 6 au 13 juillet 2019 RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Article 1 :

L'Association Club d'Echecs d'Agneaux - S^t-Lô organise le 17^{ème} Open International d'Été d'Echecs d'Agneaux – S^t-Lô – Open Yves Coquereau du 6 au 13 juillet 2019.

Open Coquereau A : réservé aux joueurs > 1700
Open Coquereau B : réservé aux joueurs < 1900

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements de l'OPEN A se font au Système Suisse accéléré dégressif.

Les appariements de l'OPEN B se font au Système Suisse.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence ou réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 :

Cadence : 1h30 / 40 coups + 30mn + 30 sec par coup.

Article 4 :

Horaire de Jeu : voir Annexe

Vérification des licences : jusqu'à 12^h00 le 06-07-2019.

Clôture des inscriptions : jusqu'à 12^h00 le 06-07-2019.

Affichage des appariements la veille de la ronde, au plus tard à 20^h30.

Présence d'un arbitre 30 minutes avant et après chaque ronde.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : 54 euros pour les seniors, 27 euros pour les jeunes.

Répartition des Prix

Les prix seront affichés au plus tard avant la 4^{ème} ronde.

Article 6 :

Départage des ex aequo : **performance**
puis **buchholz tronqué**(=somme des pts ajustés des adv. moins les deux plus faibles).

Article 7 :

- Tout joueur apparié qui n'aura pas joué son premier coup dans un **délaï maximum de 30mn** (trente minutes) après le moment où l'annonce du début de la ronde est faite par l'arbitre sera considéré comme forfait et devra en expliquer les raisons (à moins que l'arbitre en décide autrement - exception prévue à l'avance par exemple, et acceptée par l'arbitre).
- **NULLE : pas de nulle par consentement mutuel, en moins de 20 coups et moins d'une heure**
- Pendant la partie, il est interdit à un joueur d'avoir sur lui, dans l'espace de jeu, un téléphone portable, un moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Il est toléré que de tels appareils soient dans le sac du joueur à condition qu'ils soient complètement éteints.
Il est interdit à un joueur de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre.
S'il est évident qu'un joueur a apporté un tel appareil complètement éteint sur lui dans la salle de jeu il recevra un avertissement oral.
Si un tel appareil n'est pas complètement éteint, le joueur sera déclaré perdant de sa partie.
Si un tel appareil, porté par un spectateur, produit un son, ce spectateur sera exclu de la salle de jeu.
Les réclamations à ce sujet doivent être effectuées immédiatement à l'arbitre qui statuera ou en référera à l'arbitre principal. En cas de force majeure, toute utilisation d'un de ces appareils est soumise à l'autorisation de l'arbitre.
- exclusion automatique après 1 forfait non signalé
- exclusion automatique après 2 forfaits non-excusés
- attitude convenable demandée
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés à la direction des tournois de la fédération française pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- toute dégradation entraînera une exclusion
- la nouvelle règle du Bye n'est pas appliquée dans ce tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : Serge Desmoulières, Arbitre International

Autres Arbitres : Hubert Benéteau, Arbitre Fide

Axelle Desmoulières, Arbitre Open 2

Eric Piassale, Arbitre Open 1

Jean-François Jolly, Ievgenii Fedoryshyn, Maxime Maugendre, Honorine Auvray, Moïsse Youssoufov, Arbitres Club,

Maximilien Jaminion, Arbitre Stagiaire

Article 9 :

Jury d'appel : un jury sera constitué en cas de nécessité et comportera au moins :

- un organisateur
- deux joueurs internationaux (+ 1 suppléant)
- deux joueurs français (+ 1 suppléant)

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

Horaire des Parties

Cérémonie d'ouverture : le 6 juillet à 15^h15

	Open Jeunes	Open < 1400
	Open Coquereau A et B	
samedi 6 juillet	Ronde 1 à 15 ^h 30	Ronde 1 à 15 ^h 30
dimanche 7 juillet	Ronde 2 à 9 ^h 00	Ronde 2 à 9 ^h 00
lundi 8 juillet	Ronde 3 à 14 ^h 00	Ronde 3 à 14 ^h 00 Ronde 4 à 16 ^h 30
mardi 9 juillet	Ronde 4 à 9 ^h 00 Ronde 5 à 14 ^h 30	Ronde 5 à 9 ^h 00 Ronde 6 à 14 ^h 30
mercredi 10 juillet	Ronde 6 à 14 ^h 00	Ronde 7 à 14 ^h 00 Ronde 8 à 16 ^h 30
jeudi 11 juillet	Ronde 7 à 14 ^h 00	Ronde 9 à 14 ^h 00
vendredi 12 juillet	Ronde 8 à 14 ^h 00	Ronde 10 à 14 ^h 00
samedi 13 juillet	Ronde 9 à 9 ^h 00	Ronde 11 à 9 ^h 00

Cérémonie de clôture : le 13 juillet vers 16^h30